

CREATION DES PROTOCOLES – EPS en CCF

Cette fiche mémo a pour but de vous présenter les activités liées à la création des protocoles pour l'EPS CCF.

A l'issue de cette fiche mémo, vous saurez créer des protocoles.

Prérequis :

- la Commission Académique d'EPS ou éventuellement le gestionnaire DEC a défini la période de saisie des protocoles en établissement,
- la date de début de cette période est atteinte,
- les protocoles ne sont pas transmis pour validation (à la Commission Académique EPS ou éventuellement au gestionnaire DEC). **Il est à noter** qu'à la suite de la transmission des protocoles seuls les protocoles « Adaptés » peuvent être créés ou modifiés.

Créer les protocoles

EPS - Créer un protocole

Dans cette activité, je peux créer un protocole.

Exemple BGT :

Choisir un protocole : <input type="text" value="Standard"/>	APSA n°1 : <input type="text"/>
Groupe élève : <input type="text"/>	Date de passage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
Professeur : <input type="text"/>	Date de rattrapage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
Email Professeur : <input type="text"/>	Co-évaluateur : <input type="text"/>
<hr/>	
	APSA n°2 : <input type="text"/>
	Date de passage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
	Date de rattrapage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
	Co-évaluateur : <input type="text"/>
<hr/>	
	APSA n°3 : <input type="text"/>
	Date de passage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
	Date de rattrapage : <input type="text"/> <small>Exemple : 12/07/2024</small>
	Co-évaluateur : <input type="text"/>
<input type="button" value="Enregistrer"/> <input type="button" value="Créer un nouveau protocole"/>	

Dans la partie gauche de l'écran, vous saisissez :

- **Type de protocole** = 'Standard' ou 'Adapté'.
Un protocole « Adapté » servant généralement pour les candidats avec aménagement.
- **Groupe élève**

Nota ! Le Groupe élève saisi est très important, il est obligatoire dans CYCLADES.

- **Si le groupe Elève est renseigné dans le logiciel de scolarité et si vous disposez d'un fichier issu de votre logiciel, contenant pour chaque élève, son groupe, le chef établissement pourra l'importer dans Cyclades.** Cela permettra l'affectation automatique des protocoles aux élèves via ces groupes.
- **Si le groupe Elève n'est pas renseigné dans le logiciel de scolarité,** ou si vous n'avez pas la fonctionnalité pour les exporter et réimporter dans Cyclades, saisissez un groupe élève significatif pour vous. Vous devrez alors répartir les candidats dans ces groupes via une activité dédiée et livrée ultérieurement dans Cyclades.

Une fois le protocole créé dans Cyclades, le groupe élève n'étant plus modifiable, il faudra supprimer un protocole puis le recréer si le groupe élève n'est pas correctement renseigné.

- **Professeur :** Nom du professeur. Attention : mettre uniquement le Nom du professeur (tel que présent dans l'email). Ne pas mettre le prénom.
- **Email professeur :**
 - **Si vous êtes un centre étranger,** vous saisissez l'email du professeur.
 - Si vous n'êtes pas un centre étranger (établissement basé en France), vous ne pourrez pas renseigner l'email du professeur (ce champ est grisé). Une fois le protocole créé, le champ 'Email Professeur' sera renseigné par défaut avec l'email de votre établissement. Vous pourrez ensuite remplacer l'email de votre établissement par celle du professeur d'EPS via l'activité « **EPS - Contrôler / réaffecter des protocoles** ». **Cette étape est importante pour faciliter la notation dans l'application « SANTORIN ».** Vous pouvez vous reporter au Mémo dédiée (Contrôler / réaffecter des protocoles) pour en savoir plus.

Dans la partie droite, vous définissez par passage d'APSA :

- l'APSA retenue parmi la liste des Apsa (*).
- la date de passage,
- la date de rattrapage.
- et au BGT vous saisissez le nom du Co-évaluateur pour l'APSA

À la fin de votre saisie, ne pas oublier de cliquer sur le bouton  pour créer le protocole. Le message suivant s'affiche alors pour confirmer la création du protocole :



Vous pourrez si besoin le modifier via l'activité « **EPS - Consulter/modifier des protocoles** » (voir Mémo dédié).

Le bouton :  permet de créer un nouveau protocole sans sortir de cet écran.

(*) S'il manque une APSA sur votre établissement, il faudra en aviser la Commission Académique ou éventuellement le gestionnaire du domaine pour procéder à l'ajout de l'APSA sur votre établissement.